



Mandature 2024-2029

**Quels enjeux pour la
Sécurité sociale française ?**

*Porter la voix et les valeurs
de la Sécurité sociale française
pour une Europe solidaire*

LA REIF

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale promeut depuis 2003 auprès des décideurs européens **les valeurs et les principes du système français de protection sociale** : solidarité, qualité et égal accès de tous aux prestations de sécurité sociale.

La Reif et son équipe partagent leurs locaux **au cœur du quartier européen** avec la Plateforme européenne de protection sociale (Esip) et les représentations de la sécurité sociale autrichienne (DVSV) et des caisses de retraite des professions libérales allemandes (ABV).

Elle informe ses membres des développements législatifs pertinents et s'exprime sur les principaux dossiers les concernant (**protection sociale et accès aux droits, mobilité, numérique...**). En outre, elle porte les **bonnes pratiques de la sécurité sociale française** et noue des **partenariats** avec les acteurs européens de la protection sociale.

La Reif est **membre de la Plateforme européenne de la protection sociale** (Esip) à laquelle sont affiliés 39 organismes de sécurité sociale. Elle assure la **présidence d'Esip** depuis juin 2023 via sa déléguée permanente. **Esip constitue un réseau de premier plan** pour l'**échange de bonnes pratiques** entre organismes de sécurité sociale et l'**analyse de la mise en œuvre de la législation de l'Union**, mais aussi un **interlocuteur des institutions** à tous les stades de l'élaboration de nouvelles politiques sociales et sanitaires.

L'ÉQUIPE



Anne-Claire Le Bodic

Déléguée permanente

anne-claire.le_bodic@reif-eu.org



Benjamin Malliart

**Chargé de mission sénior
Affaires sociales et mobilité**

benjamin.malliart@reif-eu.org



Adèle Le Bihan

**Chargée de mission
Affaires sociales et numérique**

adele.le_bihan@reif-eu.org

LES 11 MEMBRES DE LA REIF

Ensemble, les 11 membres de la Reif couvrent 65 millions d'assurés en France et versent 470 milliards d'euros de prestations chaque année. Ils représentent :

1. L'ensemble des risques couverts par le régime général :

- Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
- Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Urssaf), en charge du recouvrement des cotisations
- Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic)

2. Des régimes professionnels :

- Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA)
- Régime de retraite du personnel navigant de l'aéronautique civile (CRPNPAC)

3. Des structures spécialisées :

- Centre des liaisons européennes et internationales de la sécurité sociale (Cleiss)
- École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S)
- Union des caisses nationales de sécurité sociale (Ucanss)



CHIFFRES-CLÉS DE LA SÉCU

470 MILLIARDS
D'EUROS
DE PRESTATIONS
VERSÉES PAR AN

65 
MILLIONS D'ASSURÉS

6 
BRANCHES

142 000
SALARIÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL

8,88

MILLIARDS
D'EUROS



DE PRESTATIONS VERSÉES PAR LA
FRANCE AU TITRE DES RÉGLEMENTS
DE COORDINATION

UN BUDGET ÉQUIVALENT
À **95 %**
DE CELUI DE L'ÉTAT



208 000 A1* ÉMIS

335 000 A1 REÇUS

*formulaire de détachement

L'UE : QUELS ENJEUX POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE FRANÇAISE ?

La Reif se mobilise, avec ses membres et partenaires, sur un large champ de politiques européennes afin de porter les valeurs de la sécurité sociale française. Le **Socle européen des droits sociaux** doit rester la boussole des politiques sociales de l'UE, en particulier dans la perspective d'un approfondissement du **marché intérieur** tel que proposé par le **rapport Letta**. La plupart des domaines d'action de la Reif - mobilité, numérique, santé, soins... - s'inscrivent dans le cadre de la réalisation et de la **mise en œuvre concrète des 20 principes du Socle**. L'évaluation par la Commission européenne du plan d'action du Socle mi-2025 sera à ce titre particulièrement attendue.

La Reif est ainsi attentive aux travaux menés par la Commission, et notamment par les DG EMPL, SANTE, REFORM, et par le Parlement, en particulier dans les commissions EMPL, ENVI, JURI, ITRE, FEMM ou encore LIBE.



Lire la contribution de la Reif sur :
Le plan d'action sur le Socle européen des droits sociaux

Soutenir la mobilité des citoyens en Europe

La Reif est fortement impliquée sur les questions liées à la mobilité des travailleurs au sein de l'UE, régie notamment par les **règlements de coordination des systèmes de sécurité sociale (883/2004 et 987/2009)** et les règles qui en découlent en termes de législation applicable, de portabilité des prestations et d'outils de coopération.

La Reif suit ainsi particulièrement les politiques et outils de numérisation de la sécurité sociale, tels que le **système d'échange électronique de données de sécurité sociale en Europe (EESSI)** et les **deux projets pilotes ESSPASS**.

La Reif promeut des **règles claires et justes**, opérationnalisables via des outils appropriés, ainsi que la bonne coopération entre autorités. Elle veille aussi à la prise en compte de l'**évolution des formes de travail** (télétravail, utilisation du régime du **détachement des travailleurs, pluriactivité...**) et des problématiques spécifiques à certains types de citoyens mobiles (travailleurs détachés et saisonniers, personnel navigant, patients transfrontaliers, chômeurs frontaliers...).

L'achèvement de la révision des règlements de coordination des systèmes de sécurité sociale est à ce titre central, tout comme l'évaluation de la directive sur les travailleurs détachés. La possible révision des missions de l'**Autorité européenne du travail (AET)** fera également l'objet d'une attention particulière, notamment autour des enjeux liés à l'identification et l'analyse des **nouvelles formes de mobilité**, à la coordination de la **lutte contre la fraude transfrontalière** ou encore à la **procédure de dialogue et de conciliation entre institutions de sécurité sociale**.

Enfin, au regard des nouveaux flux attendus, l'intégration de l'**acquis communautaire en matière de mobilité** par les **pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne (élargissement à l'horizon 2030)** est aussi un enjeu important en termes de formation, de financement et de coopération.

Lire la contribution de la Reif sur :
La mobilité et la révision des règlements de coordination



Lire la contribution de la Reif sur :
Le mandat de l'Autorité européenne du travail



Maintenir la santé au cœur de l'agenda politique

La réponse immédiate de l'Union européenne à la pandémie de Covid a conduit à des mesures sans précédent qui ont été prolongées par des initiatives structurelles comme sur la coordination de la **lutte contre les pénuries de médicaments**, un sujet important pour l'assurance maladie. Les défis pour lesquels le niveau européen est le niveau d'action pertinent restent néanmoins nombreux.

L'accès aux médicaments est l'un des enjeux centraux du **paquet pharmaceutique**, sur lequel la position du Conseil est attendue. Il devra permettre de fixer de nouvelles règles pour l'autorisation, la protection et la commercialisation des médicaments, avec un **impact majeur sur le caractère innovant des nouveaux médicaments, les prix et les délais d'accès**.

La Reif a également accueilli avec intérêt le lancement, en 2023, du **Plan pour la santé mentale**. Il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur pour lequel les États membres bénéficieraient d'une meilleure coopération (recherche, échanges de bonnes pratiques, recommandations) et de financements au niveau européen.

La mise à jour régulière des 25 directives sur la **santé et la sécurité au travail** est également suivie de près par la Reif en raison de son importance pour les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Les travaux en cours afin d'encadrer le **télétravail** et le **droit à la déconnexion** doivent par exemple permettre d'aboutir à des normes protectrices pour les travailleurs concernés.

Enfin, la production réglementaire ayant été importante ces dernières années, la Reif est particulièrement attentive à l'adoption de la législation dérivée et la **bonne mise en œuvre des textes dont l'application** n'est pas encore totalement effective : **Espace européen des données de santé**, règlement sur l'**évaluation des technologies de la santé**, règlements sur les **dispositifs médicaux**...

Embrasser les enjeux numériques

De nombreuses initiatives législatives et politiques ont été adoptées au cours de la mandature écoulée, engendrant de **nouveaux défis** pour les institutions de sécurité sociale en termes de ressources et de mise en œuvre. Elles comportent également des **opportunités**, notamment en matière d'amélioration de l'accès aux droits et de la lutte contre la fraude. Il s'agit par exemple du règlement établissant le **portail numérique unique**, devant permettre aux citoyens européens de **réaliser intégralement en ligne certaines procédures administratives**, y compris en matière de sécurité sociale.

La Reif suit également l'élaboration et la mise en œuvre des législations sur :

- les données ;
- **l'intelligence artificielle** ;
- **le portefeuille européen d'identité numérique**, devant permettre aux citoyens de s'identifier et s'authentifier en ligne ainsi que de stocker et de gérer un certain nombre de données ;
- **l'interopérabilité** ;
- **la cybersécurité**.



Lire la contribution de la Reif sur :

La numérisation de la coordination de la sécurité sociale

Des initiatives spécifiques ont également vu le jour afin de faciliter la mobilité transfrontière. D'abord, le **système électronique d'informations sur la sécurité sociale** (EESSI), **socle de l'architecture numérique** de la coordination de la sécurité sociale, dont la bonne application est un préalable obligatoire pour le développement d'autres outils numériques. Ensuite, le projet pilote de **Passeport européen de sécurité sociale** (ESSPASS) qui vise à explorer une solution numérique de vérification des données d'identification de sécurité sociale.

La Reif a mis en place en son sein un groupe d'experts des questions numériques afin d'analyser l'impact de ces politiques sur la sécurité sociale et de relayer son expertise auprès des décideurs européens.

Garantir l'accès aux soins tout au long de la vie

La Commission a publié en 2022, dans la foulée de la pandémie, sa **Stratégie européenne en matière de soins**, qui couvre tant les **aidants** que les bénéficiaires de soins. La Reif s'est mobilisée en faveur de la fixation d'objectifs ambitieux, munis d'indicateurs et d'une définition claire des soins longue durée.

Cette stratégie s'inscrit tant dans le contexte de la crise Covid que dans celui des enjeux liés au vieillissement de la population. Elle s'est traduite par :

- une **recommandation sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance** révisant les objectifs de Barcelone, accompagnée de seuils pour la participation des enfants au système d'éducation et d'accueil du ressort de la branche famille de la sécurité sociale.
- une **recommandation sur les soins de longue durée**, ouvrant notamment le débat sur le rôle des aidants formels et informels, sur leur accès à la protection sociale, sur les conditions d'accès aux soins et la qualité de ces derniers.

Ces recommandations font écho à des **priorités centrales de la sécurité sociale française** : accès à des soins de qualité tout au long de la vie et sur l'ensemble du territoire, **conciliation vie professionnelle/vie privée** et meilleure prise en compte des aidants, lutte contre la **pauvreté infantile**, virage domiciliaire.

Lire la contribution de la Reif sur :
La Stratégie européenne sur l'accueil et les soins



Œuvrer pour un financement durable

Le financement de la sécurité sociale demeure un sujet de compétence nationale. Des échanges réguliers entre institutions de sécurité sociale sont néanmoins nécessaires afin d'**améliorer le recouvrement transfrontalier**.

La recherche de solutions communes aux conséquences de la crise Covid et la nécessité de répondre au **défi du financement des transitions démographique, verte et numérique** rendent également pertinentes les discussions sur le financement et la soutenabilité de la protection sociale au niveau européen.

La Reif se félicite ainsi de l'ouverture du débat, au Conseil, sur la **meilleure prise en compte des investissements sociaux** dans les politiques budgétaires et le processus du **Semestre européen**, afin que soit reconnu leur caractère déterminant pour accompagner les transitions. Elle plaide également pour qu'ils soient suivis de manière adéquate, via des indicateurs pertinents, à travers le **tableau de bord social** du Socle européen des droits sociaux.

La mise en place du **mécanisme de réassurance chômage SURE**, qui a permis à de nombreux États membres de financer des dispositifs de chômage partiel pendant la pandémie, pourrait faire l'objet d'une proposition de pérennisation pendant la mandature, qui sera le cas échéant suivie attentivement par la Reif.

Alors que les négociations du futur **cadre financier pluriannuel** devraient s'ouvrir prochainement, la Reif plaidera pour que des moyens adéquats soient alloués au financement d'actions sociales permettant l'accès effectif aux droits sur l'ensemble des territoires alors que les besoins des citoyens vont croissant. Il importe que les organismes de sécurité sociale, qui sont en première ligne dans la mise en œuvre de ces politiques, puissent être effectivement soutenus dans leurs missions.



Lire la contribution de la Reif sur :

La prise en compte des investissements sociaux

Promouvoir l'accès aux droits sociaux

La question de l'**accès aux droits sociaux de citoyens et résidents européens** est une préoccupation majeure des caisses de sécurité sociale. La récente adoption de la **directive sur les travailleurs de plateforme**, qui doit encore être mise en œuvre, a rappelé qu'il reste des marges de manœuvre afin d'étendre ou d'améliorer l'accès réel à la protection sociale de tous les travailleurs.

La Reif suit à ce titre avec une grande attention la mise en œuvre de la **recommandation du Conseil de 2019 sur l'accès à la protection sociale des travailleurs salariés et indépendants**, qui demeure un outil central pour l'extension de la protection sociale à de nouvelles catégories de travailleurs ainsi que pour le parangonnage.

L'amélioration de l'effectivité de l'accès aux droits à sécurité sociale des Européens, en particulier en situation de mobilité, passe également par les outils digitaux, comme le **portail numérique unique**, dont la Reif continuera de suivre la mise en œuvre et les évolutions. C'est également sous l'angle du juste droit qu'elle suit l'élaboration de la réglementation en matière d'**intelligence artificielle** et les multiples projets européens en la matière.

Enfin, les institutions de sécurité sociale sont également en première ligne dans la délivrance de droits aux personnes réfugiées ou déplacées, ainsi que les Ukrainiens bénéficiant du statut de **protection temporaire**. La Reif suit sur ce sujet l'ensemble des mesures de coordination et les échanges de bonnes pratiques au niveau européen.





Rue Montoyer 40
1000 Bruxelles - Belgique
info@reif-eu.org